



Fiche d'information

Diplôme de Technicien

Formation : **Électrotechnique, section énergie**
Filière : plein temps (fp)
Code : EE
Durée : 4 années

Nombre de modules de la formation

Année	Nombre de modules obligatoires de l'enseignement général	Nombre de modules obligatoires de l'enseignement professionnel	Nombre de modules obligatoires de l'enseignement spécifique	Nombre total de modules obligatoires
TOET	8	9	4	21
T1ET	8	12	4	24
T2EE	8	16	0	24
T3EE	8	14	0	22

Progression TOET → T1ET:

Le conseil de classe autorise l'élève à progresser à la classe subséquente si les trois conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- au minimum **16** du total des 21 modules obligatoires réussis
- au minimum **10** des 13 modules obligatoires de l'enseignement professionnel et de l'enseignement général spécifique réussis
- tous les modules fondamentaux réussis **ou** tous les modules fondamentaux réussis à l'exception d'un seul module fondamental figurant au programme du dernier semestre. (semestre 2)

Ce module fondamental doit être rattrapé avec succès au cours de l'année scolaire suivante pour réussir le bilan intermédiaire.

Bilan intermédiaire à la fin de la classe de T1ET:

Le bilan intermédiaire est réussi si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- au minimum **40** du total des 45 modules obligatoires réussis
- au minimum **26** des 29 modules obligatoires de l'enseignement professionnel et de l'enseignement général spécifique réussis
- tous les modules fondamentaux réussis **ou** tous les modules fondamentaux réussis à l'exception d'un seul module fondamental figurant au programme du dernier semestre. (semestre 4)

Ce module fondamental doit être rattrapé avec succès au cours de l'année scolaire suivante pour pouvoir progresser.

**En cas de réussite du bilan intermédiaire, l'élève est autorisé à progresser.
Les modules complémentaires non réussis ne doivent pas être rattrapés.**

Progression T2EE → T3EE:

Le conseil de classe autorise l'élève à progresser à la classe subséquente si les trois conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- au minimum **19** du total des 24 modules obligatoires réussis
- au minimum **13** des 16 modules obligatoires de l'enseignement professionnel réussis
- tous les modules fondamentaux réussis **ou** tous les modules fondamentaux réussis à l'exception d'un seul module fondamental figurant au programme du dernier semestre. (semestre 6)

Ce module fondamental doit être rattrapé avec succès au cours de l'année scolaire suivante pour réussir le bilan final.

Bilan final à la fin de la classe T3EE:

Le bilan final est réussi si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- au minimum **41** du total des 46 modules obligatoires réussis
 - au minimum **27** des 30 modules obligatoires de l'enseignement professionnel réussis
 - tous les modules fondamentaux réussis à l'exception d'un seul module de stage
- Ce stage doit être rattrapé avec succès après le PIF afin d'obtenir le diplôme.

En cas de réussite du bilan final, l'élève est admis au projet intégré final (PIF).